

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73097
Objet

Travaux d'assainissement
eau usées en diverses
voies communales

DATE DE CONVOCATION

13 mai 1973

DATE D'AFFICHAGE

13 mai 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 16

Nombre de votants 19

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le dix huit mai à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, Melle FOUCHE, MM. BUJARD,
DUFOUR, BUCHET, COLLE, BARDE, MONTRON, RIVIERE, DOIREAU, LACHAUD,
DOMECQ, BERLAND, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, TAP

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. BARRIERE par Mme FAVIERE
Mme BIDEAU par Melle FOUCHE
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. BOUCHET, STIPAL, NAULIN, LARGETEAU, BROTRÉAU
EXCUSES : MM. TETARD - BOUTET

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée que la Municipalité a
consulté un certain nombre d'entreprises locales pour la réali-
sation d'une partie du programme de 1973.

Pour le 1er Lot, concernant l'assainissement eaux usées,
l'offre la plus avantageuse a été faite par le groupement des
entreprises : UNION CHARENTAISE D'ENTREPRISES - TECHNIQUE &
TRAVAUX à VAUX S/MER.

Il convient donc de conclure avec ces entreprises un marché
de gré à gré, dans la limite d'un engagement de dépense de
90.000 Francs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUT l'exposé du Rapporteur

- VU les dispositions de l'article 310 (modifié par le décret
n° 71.50 du 18 Janvier 1971) du Livre III annexé au décret
n° 66.887 du 28 Novembre 1966 modifiant et complétant le décret
n° 64.739 du 17 Juillet 1964 modifié portant codification des
textes réglementaires relatifs aux marchés publics,

DECIDE :

- D'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint, par délégation,
à signer un marché de gré à gré avec les entreprises
conjointes et solidaires :

..... /

UNION CHARENTAISE D'ENTREPRISES, 123 avenue Charles Rogersoni à ROYAN, inscrite au Registre du Commerce de Marennes sous le n° 54 B 13 et à l'I.N.S.S.E. sous le n° 331-17-306-0-050

et l'entreprise TECHNIQUE & TRAVAIL (M. Henri SCHLESSEIS) rue des Carrières à VAUX S/MER, inscrite au Registre du Commerce de Marennes sous le n° 72 A 80 et à l'I.N.S.S.E. sous le n° 340-17-461-0-0001,

pour l'assainissement en eaux usées, avenue des Semis, allée des Tamaris, rue des Cottages, chemin des Rulles, chemin Robin, boulevard de Cordouan, rue de l'Estuaire et allée des Vagues.

- que le montant du marché est fixé à la somme de 90.000 Fr. (QUATRE VINGT DIX MILLE FRANCS) dont T.V.A. 15.469 Fr. au taux de 17,6 %, le montant du marché hors taxe s'élevant à la somme de SOIXANTE SEIZE MILLE CINQ CENT TRENTES ET UN FRANCS (76.531 Fr.)
- que la dépense correspondante sera imputée sur la section "Investissements" du budget annexe de l'Assainissement, article 2364.

Fait et délibéré à ROYAN

Ont signé au Registre M. les membres présents.

Pour Extrait conforme

Pour le Maire

L'Adjoint délégué



APPROUVÉ

ROYAN le 15 JUIN 1973
Le Sous-Préfet

